

Il est temps de discuter : Discussions sur une maladie grave

Les maladies chroniques graves ou évolutives sont une source de stress pour les patients et leurs proches.

En discutant tôt de vos objectifs et de vos valeurs avec votre professionnel de la santé, vous pourrez recevoir les soins voulus, vous soulager d'un poids et vous éviter des traitements potentiellement nuisibles.

Voici pourquoi :

Les conversations précoces aident les patients à faire des choix éclairés et à éviter les traitements potentiellement nuisibles.

La plupart des gens veulent s'éviter des examens et des traitements éprouvants, surtout en fin de vie, mais il n'est pas rare qu'ils les subissent faute d'avoir indiqué leurs volontés. Prenez le temps de parler de vos objectifs et de vos valeurs avec votre professionnel de la santé. Ces discussions vous permettront d'établir la liste des soins que vous souhaitez recevoir.

Les examens et les traitements inutiles peuvent causer du tort aux patients.

Les traitements qui prolongent la vie, comme la réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou la pose d'une sonde d'alimentation en fin de vie, font parfois plus de mal que de bien. Dans certains cas, le patient paie cher le temps gagné : douleur ou inconfort accru, perte de sa dignité.

Les discussions sur les maladies graves devraient inclure les discussions sur les risques, les inconvénients et les avantages des tests ou des traitements ainsi que les considérations liées à la qualité de vie.



Il est temps de discuter.

Il est important de faire place au dialogue entre professionnel de la santé et patient. Les quatre questions suivantes vous aideront à lancer les discussions :

1. Qu'est-ce que je sais à propos de ma maladie?
2. Quelles sont mes priorités?
3. Jusqu'où irais-je pour prolonger ma vie?
4. Ai-je un ou une mandataire qui saura exprimer mes volontés en cas d'incapacité?

La communication des volontés permet d'améliorer la qualité des soins et d'orienter le choix des traitements éventuels.

Au sujet de Choisir avec soin

Choisir avec soin est la version francophone de la campagne nationale Choosing Wisely Canada. Choisir avec soin agit comme porte-parole national pour la réduction des examens et des traitements inutiles en santé. L'un de ses principaux rôles est d'aider les professionnels de la santé et les patients à engager un dialogue menant à des choix judicieux et efficaces.

Comment cette brochure d'information a-t-elle été créée?

Le contenu de cette brochure a été adapté d'une brochure d'information semblable utilisée pour la campagne Choosing Wisely organisée aux États-Unis par la fondation de l'American Board of Internal Medicine (ABIM). Des modifications y ont été apportées pour la rendre plus pertinente pour le public canadien. Le groupe de travail des maladies graves de Choisir avec soin, s'est chargée de la réviser.

Vous pouvez utiliser ce rapport lorsque vous rencontrerez votre professionnel de la santé. Il ne saurait toutefois se substituer à une consultation ou à un traitement médical. Vous utilisez ce rapport à vos risques.

La planification préalable des soins : une longueur d'avance.

La planification préalable des soins vous donne l'occasion de réfléchir aux types de soins de santé que vous voulez recevoir, d'en parler et de documenter vos souhaits pour qu'ils soient respectés au cas où vous deviendriez incapable d'accepter ou de refuser certaines interventions médicales ou autres.

Désignez un proche, membre de votre famille ou non, qui sera responsable de faire respecter vos souhaits si vous devenez trop malade pour prendre des décisions par vous-même. C'est en parlant à cette personne ainsi qu'à votre professionnel de la santé et aux membres de votre famille que vous leur ferez connaître vos souhaits et que vous aiderez vos proches à décider de vos traitements s'ils doivent le faire en votre nom.

Notez ce que vous souhaitez.

Certaines personnes et leurs professionnels de la santé remettent à plus tard les discussions sur leurs souhaits et leurs valeurs en matière de soins. Elles risquent d'être trop malades pour indiquer leurs préférences à leurs professionnels de la santé et, ainsi, d'imposer à leurs proches des choix difficiles.

Avant de vous lancer, consultez les ressources de la planification préalable des soins au Canada dans votre province ou territoire :

www.planificationprealable.ca.